

19ÈME RALLYE DE PRINTEMPS

01 ET 02 AVRIL 2006

RÈGLEMENT



Organisé par
**L'Association Sportive de l'Automobile
Club Lorrain**

SECRETARIAT DU RALLYE
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB LORRAIN
BOULEVARD BARTHOUS – BP 104 – 54503 VANDOEUVRE CEDEX
TELEPHONE – TELECOPIE : 03.83.57.99.99
www.asac-lorraine.com - email : comite@asac-lorraine.com

Le 19^{ème} Rallye Régional de PRINTEMPS est organisé suivant les dispositions du Règlement Standard des Rallyes établi par la Fédération Française du Sport Automobile.
Le présent règlement précise ou complète le règlement standard F.F.S.A. des rallyes.

RÈGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME / HORAIRES

Parution du règlement : **Lundi 20 Février 2006**
Ouverture des engagements : **Lundi 20 Février 2006**
Clôture des engagements : **Lundi 20 Mars 2006**
Parution du road book : **Samedi 25 Mars 2006**
Vérifications administratives: **Samedi 1er Avril 2006 de 14 H 00 à 18H00**
Vérifications techniques: **Samedi 1er Avril 2006 de 14 H 30 à 18H30**
1^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs : **Dimanche 02 Avril à 07H30**
Publication des équipages admis à prendre le départ : **Dimanche 02 Avril à 08H00**
Départ de : **ESSEY LES NANCY – Zone Aéroportuaire à 08H30**
Arrivée à : **ESSEY LES NANCY à 15H47**
Publication des résultats: **30mn après l'arrivée de la dernière voiture à ESSEY LES NANCY.**
Remise des prix : **Dimanche 02 Avril à 19H00 à l'Aéroport.**

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club Lorrain organise les **1er et 02 Avril 2006** le **19^{ème} Rallye de PRINTEMPS.**
Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional de Sport Automobile Lorraine Alsace sous le **N° 2** en date du **20 janvier 2006** et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation numéro **R 50** en date du **27 janvier 2006**

Comité d'organisation :

Président : **Jean René DUBOIS**
Membres : **Les membres de l'ASAC Lorrain.**
Secrétariat du rallye : Association Sportive de l'Automobile Club Lorrain
Boulevard Barthou –54500 - VANDOEUVRE LES NANCY
Téléphone : 03.83.57.99.99
Télécopie : 03.83.57.99.99
Email : comite@asac-lorrain.com
Web : www.asac-lorrain.com
Permanence du rallye : Aéroport de NANCY – ESSEY LES NANCY

1.1 OFFICIELS

Président du Collège:	Hugues OSTERMANN	Licence N° 20822
Membres du Collège :	Jean Jacques HUBER Laurence LOMBARDO	Licence N° 10866 Licence N° 135247
Directeur de Course :	Bernard COUSIN	Licence N° 6379
Directeurs de Course Adjointes :	Jean MAUSHART Bernard DELLENBACH	Licence N° 35260 Licence N° 10854
Directeurs des Epreuves Spéciales :	André DELLA TORRE Gilbert FOURREAUX	Licence N° 15060 Licence N° 3482
Directeurs Adjointes des ES :	Gilbert CLAUDE Jean Claude HUMBERT	Licence N° 30132 Licence N° 21139
Commissaires Techniques :	Gérard PROTOIS Denis PANTEGHINI Denis DERCHE	Licence N° 1906 Licence N° 123150 Licence N° 33547
Responsable Informatique :	Michel VIEUXMAIRE	Licence N° 30029
Chargé des Relations Concurrents :	Jean Claude DUVAL	Licence N° 1296
Médecins :	Jean Paul DIDELOT	Licence N° 6378
Chronométrateurs :	Christian LUX Sandrine LUX Christian GERMAIN Claude BRANDENBERG	Licence N° 22482 Licence N° 22483 Licence N° 12893 Licence N° 19522
Responsable de la Sécurité :	Alain MANGEL	Licence N° 58537
Responsable du Matériel :	Franck VERMEULEN	Licence N° 28207
Responsable des Commissaires :	Daniel PARIS	Licence N° 51540

Les commissaires du Comité Régional du Sport Automobile Lorraine Alsace et des Comités voisins.

1.2 Eligibilité

Le 19ème Rallye de Printemps compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2006

Le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Lorraine Alsace 2006

1.3 Vérifications

Administratives : Automobile Club Lorrain – Boulevard Barthou 54500 – VANDOEUVRE LES NANCY

Samedi 1^{er} Avril 2006 de 14H00 à 18H00

Les concurrents devront présenter les documents suivants :

- Licences FFSA 2006
- Permis de Conduire (sauf navigateur junior)
- Carte Grise de la Voiture (dans le cas d'une voiture loué ou prêté, présentation d'une attestation du propriétaire du véhicule engagé autorisant le concurrent à participer à l'épreuve avec le dit véhicule)

- *Photocopies de chacun des documents ci-dessus au cas où celles-ci n'auraient pas été jointes à la demande d'engagement).*

Techniques : Automobile Club Lorrain – Centre de Vérifications Barthou Boulevard Barthou – 54500 – VANDOEUVRE LES NANCY

Samedi 1er Avril 2006 de 14H30 à 18H30

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Les concurrents devront présenter leurs voitures à leur heure de convocation et être en possession de la fiche d'homologation et du passeport technique.

Les vérifications finales seront effectuées au Centre de Vérification Barthou de l'Automobile Club Lorrain, Boulevard Barthou à VANDOEUVRE LES NANCY.

Prix de la main d'oeuvre : 45 Euros TTC.

ARTICLE 2 – ASSURANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 Demande d'Engagement – Inscriptions

Les demandes d'engagement seront reçues dès la parution du présent règlement jusqu'au

Lundi 20 Mars 2006 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB LORRAIN

Boulevard Barthou

BP 104

54503 – VANDOEUVRE Cedex

Téléphone/Fax : 03.83.57.99.99

IMPORTANT : Merci de joindre à votre demande d'engagement les photocopies de la carte grise, des permis et licences pilote/copilote.

Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.

Si à la date du 20 Mars 2006 le nombre d'engagés est inférieur à 60, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve et d'en avvertir les concurrents.

- Groupe A/FA confondus (Voitures de Tourisme)
 - ◆ Classe 5 jusqu'à 1400 cm³
 - ◆ Classe 6 au dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
 - ◆ Classe 7 au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
 - ◆ Classe 8 au dessus de 2000 cm³ (limitée à 2500 cm³ sauf les voitures du groupe FA)

- Groupe GT de Série
 - ◆ Classe 9 jusqu'à 2000 cm³
 - ◆ Classe 10 au dessus de 2000 cm³

- Groupe F 2000
 - ◆ Classe11 jusqu'à 1150 cm³
 - ◆ Classe 12 au dessus de 1150 cm³ et jusqu'à 1400 cm³
 - ◆ Classe 13 au dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
 - ◆ Classe 14 au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

4.3 Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'assistance est autorisée **uniquement** dans la zone d'assistance prévue à cet effet signalée dans le road-book.

4.3.2.3 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5 – PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 Description

Le 19ème Rallye de Printemps représente un parcours de **199,900 kms**. Il est divisé en 1 étape et 4 sections. Il comporte 8 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **40,000 kms**
 Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 – 5 – 7 : Ville de TOMBLAINE(2.200 Kms)

ES 2 - 4 – 6 – 8 : DECOR JARDIN(7.800 Kms:)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " ITINÉRAIRE "

6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

6.2.6

Les reconnaissances sont autorisées uniquement les jours suivants :

Samedi 25 Mars 2006 de 09H30 à 18H00

Samedi 1er Avril 2006 de 09H30 à 18H00

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4 maximum et des contrôles seront effectués. Elles devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation F.F.S.A. et dans le strict respect du Code de la Route comportant notamment l'interdiction du bruit et de la vitesse afin de ne pas gêner les riverains. Les concurrents auront obligation d'apposer sur le pare-brise de leur véhicule, en haut et à droite, un sticker de contrôle de reconnaissances, qui leur sera remis en même temps que le road-book.

Les road-book seront disponibles le :

Samedi 25 Mars 2006 de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Vendredi 31 Mars 2006 de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Au siège de l'AUTOMOBILE CLUB LORRAIN – Boulevard Barthou – 54500 – VANDOEUVRE LES NANCY.

ARTICLE 7 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.2 Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11

Les commissaires de route et chefs de poste seront vêtus de chasubles portant la mention **Commissaire** ou **Chef de Poste**.

ARTICLE 8 - RÉCLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX – COUPES

Des coupes et des prix en espèces récompenseront les concurrents dans les différents classements.
Une coupe récompensera 1 commissaire par tirage au sort.

Prix Cumulables

SCRATCH	1^{er}	Engagement 2007 + 220€00 + 1 coupe
	2^{ème}	170€00 + 1 coupe
	3^{ème}	120€00 + 1 coupe
CLASSE	1^{er}	220€00 + 1 coupe (de 3 à 6 partants)
	1^{er}	110€00 + 1 coupe (si 1 ou 2 partants)
	2^{ème}	120€00 + 1 coupe (de 7 à 11 partants)
	3^{ème}	90€00 + 1 coupe (de 12 à 15 partants)
	4^{ème}	60€00 + 1 coupe (si + de 15 partants)

1^{er} Equipage Féminin 150€00 + 1 coupe

**La remise des prix se déroulera le Dimanche 02 Avril 2006
à l'aéroport d'ESSEY LES NANCY à 19H00.**